

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 2016 DU COMITE DEPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1 – INTRODUCTION

Le Comité départemental de Loire-Atlantique de la Ligue contre le Cancer compte **15 528** adhérents au 31 décembre 2016. Son siège est à la Maison de la Ligue, 9 rue Paul Pélisson à NANTES et il possède un « Espace Ligue » à St-Nazaire. C'est l'un des 103 Comités de la Ligue Nationale contre le Cancer.

Les chiffres présentés sont issus des comptes annuels du Comité de Loire Atlantique. Les comptes 2016 ont été certifiés sans réserve par le cabinet de commissaires aux comptes RSM-OUEST. Ils ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale du 13 avril 2017. Ils sont disponibles au siège du Comité, sur simple demande ou sur le site des Journaux Officiels : www.journal-officiel.gouv.fr

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice 2016 sont les suivants :

- Stabilité du nombre d'adhérents (- **219** soit - **1.39** %).
- Stabilité des dons et diminution du produit des legs et assurances vie (-**36.37** %)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il n'y a pas eu d'évènement majeur dans la vie du Comité.

En 2015, le résultat de l'exercice était excédentaire de **492** k€ alors qu'en 2016, il est constaté un léger excédent de **32** k€.

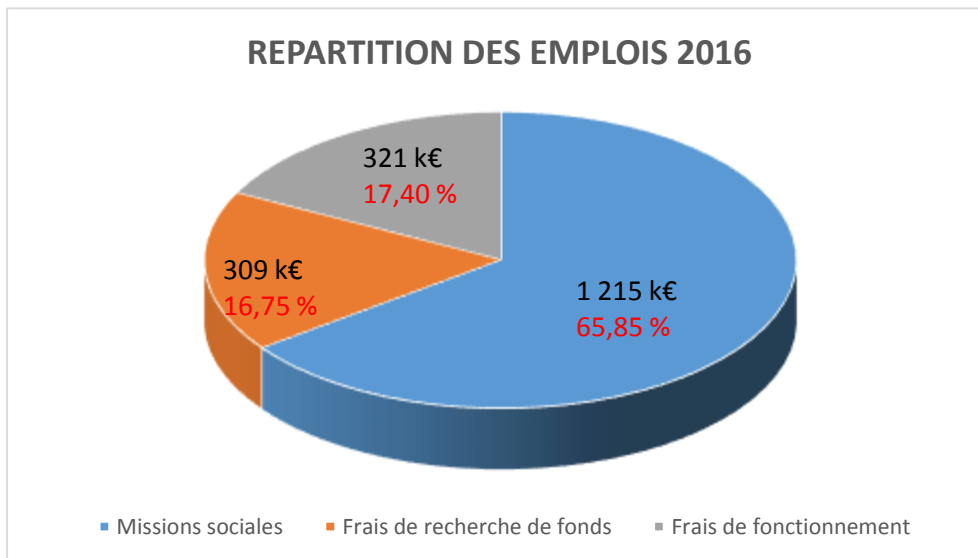
Le Conseil d'Administration a proposé à l'Assemblée Générale d'ajouter ce résultat 2016 de **32** k€ au fonds de réserve générale. L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité la proposition du Conseil d'Administration.



La Ligue nationale contre le cancer est agréée par le Comité de la charte dont la vocation est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le don en confiance.

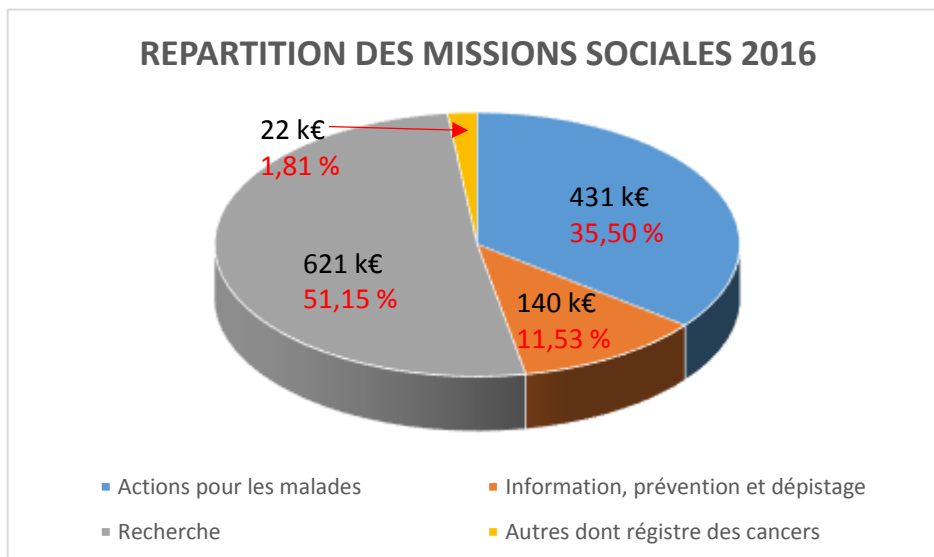
2 – COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

LES EMPLOIS.



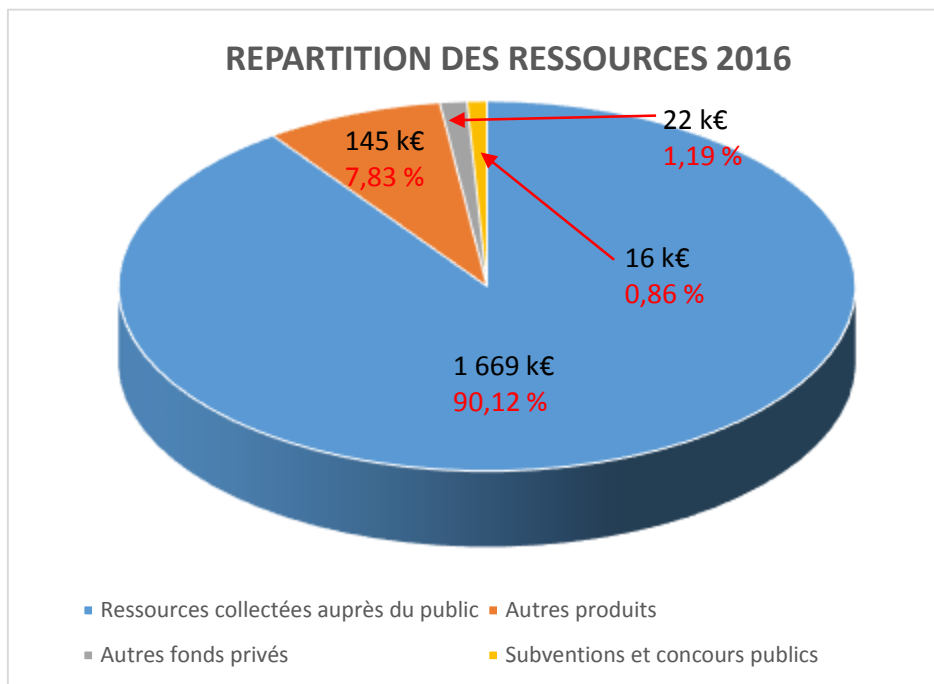
Le montant affecté aux missions sociales a augmenté de **6.34 %** par rapport à 2015. Les frais de recherche de fonds sont au même niveau qu'en 2015. Les frais de fonctionnement correspondent aux charges fixes (**147 k€**), à la cotisation statutaire versée au siège de la Fédération (**112 k€**) et à la dotation aux amortissements et provisions (**64 k€**).

LES MISSIONS SOCIALES



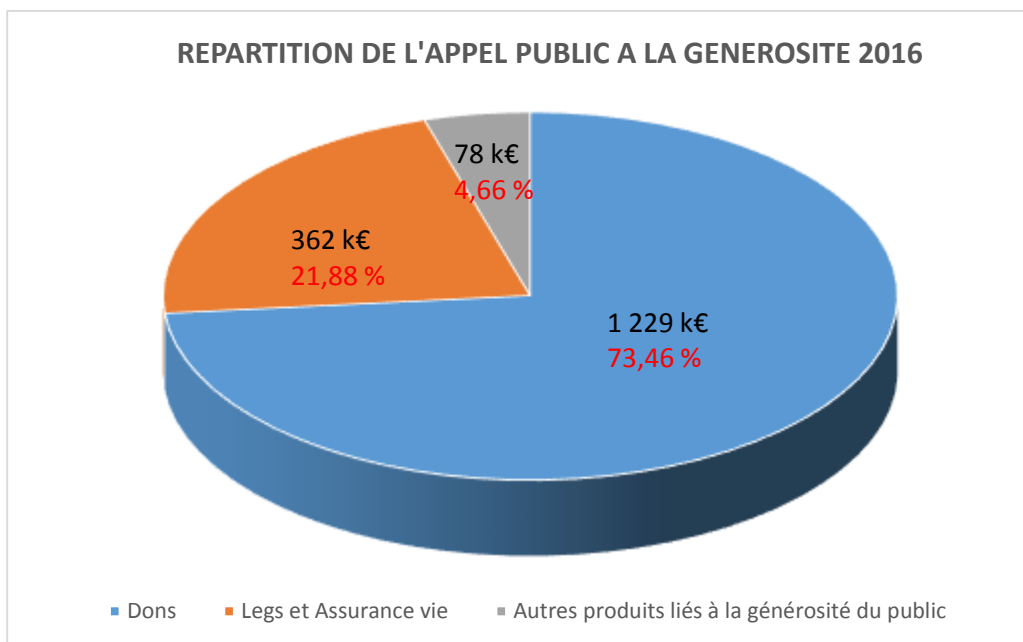
C'est la recherche qui est la première des missions en valeur et représente plus de 51 %.

LES RESSOURCES



Les ressources collectées auprès du public représentent plus de **90 %** des ressources totales. La cotisation de **8 euros** par adhérent est comptabilisée dans « autres produits ».

LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC.



Les dons ont diminué par rapport à 2015 de **9 %** (En enlevant un don exceptionnel de **110 k€** en 2015, les dons sont au même niveau que l'année précédente). Le produit des legs et assurances-vie a fortement diminué par rapport à 2014 (**-36 %**)

LE RESULTAT.

Léger excédent de **32 k€**.

3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

114 bénévoles (à l'exclusion du temps passé par les administrateurs dans leurs fonctions) ont été recensés avec une production de **6 576** heures valorisées à 1.5 fois le SMIC soit pour un montant total de **95 k€** et **4.00** équivalents temps plein. Ils contribuent à la bonne marche du Comité dans les domaines suivants : visites aux malades dans les établissements hospitaliers, animations diverses au profit du comité dans le département, tenue de l'accueil à la Maison de la Ligue, saisie des dons, etc.

4 – BILAN

ACTIF

ACTIF (en k€)	2015	2016
Immobilisations	1 111	1 084
Stocks et créances	323	370
Disponibilités	2 241	2 170
Charges constatées d'avance	4	55
TOTAL	3 679	3 679

Les Immobilisations correspondent essentiellement à la valeur nette comptable de la Maison de Ligue dont le Comité est propriétaire.

Les disponibilités sont placées en fonds sécurisés à rendement net après impôt de l'ordre de 1.50 % (livret A, comptes sur livret, comptes à terme ou bons de caisse).

PASSIF

PASSIF (en k€)	2015	2016
Réserve générale	1 483	1 975
Réserve pour missions sociales	1 250	1 250
Résultat	492	32
Subventions d'investissement	0	4
Provisions et fonds dédiés	66	41
Dettes	388	377
TOTAL	3 679	3 679

Pour pallier d'éventuelles chutes des dons et compte tenu des engagements pluriannuels à la recherche, une note de mars 2013 de la Présidence Nationale de la Ligue recommande aux comités d'avoir un niveau de réserves nettes compris entre **6 et 12 mois** d'emplois (moyenne sur 3 ans). Cette « Réserve Ligue » correspond aux fonds associatifs au 31 décembre 2016 (**3 257 k€**) déduction faite des immobilisations nettes (**1 084 k€**) soit **2 173 k€**.

La moyenne des emplois de 2014 à 2016 est de **1 903 k€**. Notre « Réserve Ligue » représente **13 mois 2/3** d'emplois ce qui place notre comité légèrement au-delà des recommandations de la Présidence Nationale de la Ligue contre le Cancer.